

*"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".*

Numéro 42 – Juillet 2010

L'inFO44



Discussion sur les règles de gestion Premier round d'observation

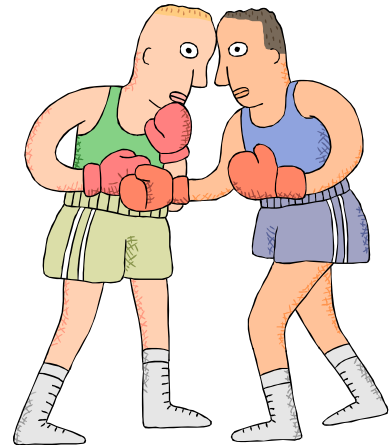
Une première réunion sur les futures règles de gestion s'est tenue le 28 juin 2010 sous la présidence de Philippe RAMBAL, Directeur adjoint au Directeur Général.

Elle avait pour but de définir une méthode de travail et de déterminer un calendrier de réunions.

Plusieurs documents avaient préalablement été adressés aux syndicats :

- - une proposition de méthode de travail,
- - des propositions de thématiques à discuter,

,..... alors qu'un calendrier prévisionnel des réunions était remis en séance.



7 thèmes de discussions ont été retenus :

- le recrutement et la formation,
- les premières affectations suite à concours externes/internes et à promotions,
- les tableaux d'avancement et les listes d'aptitude,
- les mutations,
- l'évaluation - notation,
- les CAP nationales et locales,
- les règles de gestion des A/A +



Chacun de ces thèmes fera l'objet d'un ou plusieurs GT technique et sera conclu par une réunion plénière. Le cycle de discussions se conclura par une réunion de synthèse.

Selon le projet de calendrier fourni, les réunions débuteraient le 8 septembre et se termineraient le 17 décembre.

Pour la Direction Générale, cette réunion avait pour but de définir la méthode, sans aucunement aborder le fond.

Cependant la délégation F.O.-DGFIP a clairement défendu l'idée que les nouvelles règles de gestion devraient s'inscrire dans une harmonisation par le haut et dans le respect des droits des agents.

Par ailleurs, le Syndicat a demandé un desserrement du calendrier proposé afin de permettre un examen approfondi des propositions qui seront faites par l'administration. L'Administration devrait donc faire connaître prochainement le calendrier définitif prévisionnel des groupes de travail.

Nouvelle Audiance chez le Ministre le 28 juin 2010

Alors qu'il avait été initialement prévu une rencontre avec le Directeur de Cabinet et le Conseiller social du Ministre, François BAROIN a reçu lundi matin les six organisations syndicales de la DGFIP signataires de la plate-forme commune pour aborder l'emploi à la DGFIP.

Outre Alexandre GARDETTE, Conseiller social, Philippe PARINI, Directeur Général des Finances Publiques, et Philippe RAMBAL assistaient à cette réunion.

Depuis le 14 avril dernier, date à laquelle il avait reçu les syndicats et tenus des propos sur les efforts déjà consentis par la DGFIP et les anciennes Directions Générales, le discours du ministre a bien évidemment changé, rigueur oblige.

François BAROIN nous a fait savoir qu'il n'y aurait pas de pose dans les suppressions d'emplois, évoquant d'ailleurs près de **7 500 suppressions d'emplois sur les trois années 2011, 2012 et 2013**. Un Conseil de Modernisation du 6 juillet prochain devrait d'ailleurs arrêter les chiffres définitifs.

En outre, en 2009, le nombre de départs en retraites ayant été inférieur de 741 agents par rapport aux prévisions, le ministre a indiqué avoir sauvegardé ces emplois que la Direction du Budget (dont il est le patron) souhaitait récupérer.

L'argument aurait été recevable si les emplois n'avaient pas déjà été supprimés dans le budget 2009.

Le Syndicat a condamné cette politique aveugle de suppression d'emploi qui se poursuit sans qu'à aucun moment il n'y ait une réflexion sur l'adéquation missions/moyens, et la crainte que nous avons exprimée est qu'il y ait bientôt une adéquation moyens/missions, c'est-à-dire que faute de moyens, le gouvernement revoit les missions.

Le Directeur Général espère faire fonctionner la DGFIP grâce à des simplifications de procédures qui généreront des gains de productivité – on ne sait s'il s'agit d'une conviction profonde ou d'une application de la méthode COUÉ. Le Syndicat a connu par le passé les Cercles de qualité, les PSOM (Projet de Simplification et d'Optimisation des Méthodes) et autres réflexions censées améliorer l'efficacité des services et des agents.

Ces méthodes de pis-aller pourraient avoir un semblant d'efficacité dans un environnement administratif stabilisé. Malheureusement, le dogme sur l'emploi public demeure et les réductions d'effectifs seront toujours plus rapides que les brillantes solutions proposées. Il arrivera alors un moment où l'exercice de la mission deviendra impossible, tout simplement parce qu'il n'y aura pas assez d'agents pour l'exercer correctement.



Alors on changera les conditions d'exercice de la mission.....

(lire le communiqué de l'intersyndicale sur notre site FO DGFIP44)

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.044@dgifp.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgifp-sd.fr/044/>

Permanences TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

FO
la force syndicale **DGFIP**